

## INFORMATION PLAN DE SECURITE-CIRCULATION

# « Le village passe en priorité à droite »



Parmi les dispositions retenues lors des nombreuses réunions de travail, de concertations, de consultations des services concernés et avec le concours de Caen la Mer (compétence transférée), nous mettons en place courant juillet 2019 la priorité à droite sur l'ensemble des intersections de la commune à l'exception du croisement RD220/222 : route de Plumetot.

Cette mesure a été confirmée lors de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 2019 à la majorité.

Le changement va s'opérer de la façon suivante :

- Mise en place de panneaux d'information aux 5 entrées de village
- Enlèvement panneaux et lignes blanches actuelles
- Mise en place de panneaux de rappel « Priorité à droite » aux croisements les plus sensibles

Concernant le carrefour RD220/222, le département nous propose, à l'essai :

- un double giratoire, uniquement par traçage au sol afin de tester le fonctionnement – mise en place fin juin / début juillet.

A l'avance, nous vous remercions de votre attention et votre prudence lors de ces changements.

L'Adjoint au Maire,

Lionel RIVOIRE



Le Maire,

Raymond PICARD

